**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** **TCHAD**

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL**

**ANNEE DE RAPPORT : JUIN 2021**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet : Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad**  **Numéro Projet / MPTF Gateway :**  **PBF/IRF-284/00113491** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **UNICEF (Agence Coordonnatrice)**  **PNUD**  **HCDH**  **PAM** |
| **Date du premier transfert de fonds :** 18 décembre 2018  **Date de fin de projet :** 31 décembre 2021  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Oui | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  UNICEF $ 1 229 430  PNUD $ 891 310  HCDH $ 471 460  PAM $ 898 800  Total : $ 3 491 000  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : **57,34%**  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **US$** **1 382 350**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : **US$** **884 258,02** | |
| **Marquer de genre du projet :**  **Marquer de risque du projet :**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :**   * Domaine prioritaire N° 2 et particulièrement : (2.2) Gouvernance démocratique ; **(2.3) Prévention/gestion des conflits**. * Le cas échéant, le résultat de l’**UNDAF** auquel le projet contribue : **Résultat 3 : Gouvernance Paix et Sécurité (Effets 16, 7 et 5)** * Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : **ODD 16** (Justice et Paix). | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : Hissein Djaba, Chef de section Education OIC, UNICEF au Tchad  Rapport approuvé par : Dr Viviane Van Steirteghem, Représentante, UNICEF au Tchad  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : Oui | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel, etc.) *(limite de 1 500 caractères) :***

De novembre 2020 à juin 2021, dans un contexte de la levée progressive par le gouvernement des mesures barrières de lutte contre la COVID-19, les principales réalisations sont (i) l’appui à la validation du plan quinquennal 2021-2025 de la politique de la stratégie nationale de la jeunesse sur la base de la résolution 2250 en mars 2021 ; (ii) la collecte de données en prélude à l’élaboration du plan d’action national (PAN) sur la résolution 1325 ; (iii) le renforcement de l’environnement pacifique favorisant la cohabitation intercommunautaire, à travers les dialogues intergénérationnels, les causeries éducatives, les visites à domicile, le théâtre forum organisés par les Promoteurs de la Paix au niveau Communautaire (PPC), les relais communautaires des réseaux de la protection des droits des enfants, les bureaux d’aide juridique et les compagnies théâtrales locales et (iv) la formation des jeunes hommes et femmes à Moundou et Bol en couture, en mécanique et aux cultures maraîchères pour leur insertion socio-économique.

Ces activités ont été réalisées grâce à l’engagement de 222 leaders administratifs et communautaires (164 hommes et 58 femmes), 92 responsables des associations de femmes et de jeunes (56 jeunes hommes et 36 jeunes femmes), 33 directeurs d’école et 386 élèves membres des clubs ambassadeurs de la paix (219 garçons et 167 filles). De même, 16 555 personnes (3 866 hommes, 5 195 femmes, 3 615 jeunes hommes et 3 879 jeunes femmes) à N’Djaména, Bol et Moundou ont bénéficié des actions de sensibilisation sur la prévention et la gestion pacifique des conflits et la cohabitation pacifique. Cette campagne s’est déroulée par des causeries éducatives, des visites à domicile, l’appui des bureaux d’aide juridique, des projections de films et des représentations réalisées par la compagnie théâtrale mobile.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films *(limite de 1 000 caractères) :***

* L’appui technique et financier au ministère de la Femme et de la Protection de Petite Enfance pour valider le plan d’action national sur la résolution 1325 ;
* La poursuite des activités de communication de proximité visant à promouvoir la consolidation de la paix et la participation citoyenne par les Promoteurs de la Paix au niveau Communautaire (PPC), les membres des APE, les réseaux communautaires de protection des droits humains, les radios, la caravane théâtrale et U-Report ;
* La poursuite de la tenue des dialogues communautaires et intergénérationnels ;
* Le renforcement des capacités des leaders traditionnels, religieux et les forces de l’ordre, délégués de quartiers et chefs de quartiers sur la prévention, la résolution pacifique des conflits, l’écocitoyenneté, la gestion participative et rationnelle et équitable des ressources foncières (N'Djaména) ;
* Le renforcement des capacités des leaders communautaires, mouvements et organisations des femmes et des jeunes en plaidoyer en vue de leur participation dans les instances de gouvernance locale ;
* L’identification et formation des couples pairs éducateurs pour la consolidation de la paix et la protection de l'enfance dans la province du Lac ;
* L’organisation des forums des jeunes sur la prévention des conflits, la cohabitation pacifique de la consolidation de la paix et la protection de l'enfance.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. *(Limite de 1 500 caractères) :***

N/A.

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des web links à la communication stratégique publiée. *(Limite de 2 000 caractères) :***

« *La formation est très riche en enseignements, mais aussi très importante. La partie que j’ai trouvé la plus intéressante fut le tableau sur les prévisions financières par jour, mois et année »,* témoigneDeredoum Jackie, 42 ans, membre de la Mutuelle des Femmes de Mandouli (MUFEMA). Comme la majeure partie des personnes formées aujourd’hui, Jackie est membre d’une association de femmes. Elle exerce une activité génératrice de revenus (AGR) qui lui offre une plus grande autonomie socioéconomique.

Jackie Deredoum de déclarer après la formation sur la gestion formelle d’une activité génératrice de revenue : « *Au cours de la formation, j’ai pris conscience qu’on travaille, mais qu’on ne fait souvent aucune planification. On évolue au jour le jour, et parfois, on consomme même nos intérêts sans le savoir. Maintenant, je vais prendre la gestion de mon restaurant plus au sérieux. Comme on se réunit tous les premiers vendredis du mois, je vais transmettre ce que j’ai appris aux 28 autres membres de l’association ce vendredi* » ajoute Jackie, ravie par cette session.

En décembre 2020, une formation a été organisée au profit de **77** participants (68 hommes et 9 femmes) autorités traditionnelles et coutumières sur les techniques de résolution des conflits et l’importance du genre dans le règlement pacifique des conflits et la loi N°21 du 15 avril 2019 portant sur l’aide juridique. Cette formation a été très appréciée par les participants et un chef de quartier de la ville Bol avait déclaré que : « *grâce à cette formation, j’ai travaillé avec le bureau d’aide juridique de Bol et nous avons résolu plus de cinq cas de conflits communautaires sur le foncier à l’amiable ; alors qu’auparavant les parties en conflit résolvaient leurs problèmes dans la violence et/ou à la justice* ».

En mars 2021, grâce au renforcement de capacités et à la prise de conscience au niveau communautaire, un cas d’agression sexuelle d’une fille âgée d’environ 17 ans a été rapporté par les membres du réseau de protection communautaire à la police du 3e arrondissement de Moundou. Elle a été référée à la Délégation Provinciale de l'Action Sociale du Logone oriental et a bénéficié d'une prise en charge psychosociale et médicale.

**Lien vers l’histoire d’intérêt humain :** [cliquez ici](https://wcmsprod.unicef.org/chad/stories/reinforcing-participation-women-and-youths-local-governance-and-peacebuilding)

**Lien vers la publication Facebook :** [cliquez ici](https://www.facebook.com/UNICEFChad/posts/2604254139698183)

**Lien vers la publication Twitter :** [cliquez ici](https://twitter.com/UNICEFChad/status/1401122890343452679)

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 : L’environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix**

**Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :**

**Résumé de progrès :***(Limite de 3 000 caractères)*

Un appui technique et financier sur l’engagement et le leadership des jeunes a été fourni en mars 2021 au ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l’Emploi pour la validation du plan quinquennal 2021-2025 de la politique nationale de la jeunesse prenant en compte la résolution 2250. Les activités de sensibilisation sur cette résolution ont eu lieu par la réalisation de 27 émissions interactives de 20 à 30 minutes sur la période de février à mai 2021 avec les radios communautaires de N’Djaména (FM Oxygène, La Voix de la Femme), de Moundou (Kar-Uba et Bonne nouvelle) et du Lac (Kadaye), auxquelles ont participé 90 leaders et spécialistes en genre (60 hommes et 30 femmes).

A partir de janvier 2021, une nouvelle équipe du comité interministériel, présidée par la Direction Générale du ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance, a été mise en place. L’UNICEF et le PNUD ont rencontré cette équipe en mai 2021 et des recommandations ont été formulées pour conduire des missions conjointes sur le terrain. Ces missions permettront de poursuivre la collecte des données en prélude à la validation du PAN 1325.

Pour le renforcement de l’environnement institutionnel en vue de la participation accrue des jeunes et des femmes à la prise de décision au niveau local, 222 leaders administratifs et communautaires (164 hommes et 58 femmes) ont été formés, en janvier 2021, sur la gestion participative et l’inclusion des femmes et des jeunes aux mécanismes de gouvernance locale, les droits des femmes, la masculinité, le genre et le plaidoyer public. Durant la période de novembre 2020 à mai 2021, 92 responsables des associations (56 jeunes hommes et 36 jeunes femmes,) et 2 648[[1]](#footnote-2)personnes (1 010 hommes, 618 femmes, 520 jeunes hommes et 500 jeunes femmes) ont été sensibilisés par les pairs éducateurs, les membres des réseaux communautaires, à travers des causeries éducatives et des visites à domicile sur la prévention, la résolution pacifique des conflits, l’écocitoyenneté, la gestion participative et équitable des ressources foncières, la promotion de l’enregistrement des naissances et la prévention contre les violences.

Les trois bureaux d’aide juridique mis en place à N’Djaména, au Lac et à Moundou ont été sollicités par 92 personnes (53 hommes, 31 femmes, 3 adolescents et 5 adolescentes) entre novembre et décembre 2020, ce qui a permis d’assister les parties dans la résolution pacifique des conflits d’ordre social, civil et pénal. De ces différentes affaires, 18 ont été réglées à l’amiable ; 33 ont fait l’objet de conseils et deux ont été orientées à la justice de novembre à décembre 2020.

En plus des audiences foraines ayant servi à la délivrance des actes de naissance à plusieurs enfants et adolescents[[2]](#footnote-3), un appui technique a été fourni aux organes déconcentrés de l’état (délégations provinciales de la santé publique, de l’administration du territoire, de l’éducation, de la justice et de la femme) pour instaurer un groupe thématique sur l’enregistrement des naissances dans la province du Lac en vue d’accroître le taux d’enregistrement au Lac. Ce groupe a pour objectif de susciter la demande par des actions de sensibilisation des populations sur la procédure d’enregistrement.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(Limite de 1 000 caractères)*

Dans le but de créer un environnement favorable à la participation des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix, les principales activités ont porté sur le renforcement de capacités des acteurs locaux (leaders traditionnels et administratifs, et responsables des associations de femmes et de jeunes). Cela a permis de mobiliser une approche inclusive, sensible au genre et intergénérationnelle dans la validation du plan quinquennal 2021-2025 de la politique nationale de la jeunesse ainsi que dans la collecte des données auprès des leaders traditionnels et administratifs, des responsables des associations des femmes et des jeunes, pour une élaboration participative du PAN 1325, et l’aboutissement vers un texte reflétant les préoccupations d’une pluralité de groupes socioculturels. Ces activités ont été systématiquement réalisées avec l’appui technique et l’implication du ministère de la Femme et de la Protection de la Petite Enfance et du ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et de l’Emploi, en vue de favoriser une plus forte appropriation nationale des mécanismes participatifs et inclusifs d’élaboration et de validation des politiques publiques.

**Résultat 2 : Les autorit****és, les acteurs locaux et la communauté en général, les jeunes femmes et hommes, les femmes sont sensibilisées et mieux outillées pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, le brassage intercommunautaire et la consolidation de la paix**

**Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :**

**Résumé de progrès :***(Limite de 3000 caractères)*

Les 1 609 acteurs locaux incluant 484 femmes (1 212 membres des réseaux communautaires, 90 Promoteurs de la Paix au niveau Communautaire (PPC), sept superviseurs et 300 membres des Association des Parents d’Élèves) formés préalablement (précédant rapport) en technique de communication de proximité pour le changement de comportement, ont continué la mise en œuvre des actions de sensibilisation. Leur engagement a permis de rejoindre 12 732[[3]](#footnote-4) personnes (2 537 hommes, 4 265 femmes, 2 843 jeunes hommes et 3 087 jeunes filles) à travers les visites à domicile, les causeries éducatives et les conseils des bureaux d’aide juridique à N’Djaména, à Moundou et au Lac.

À la fin de leur formation, 96 (18 femmes) membres des réseaux communautaires de protection de l’enfant recyclés, et 74 nouveaux membres (dont 25 femmes) formés sur les techniques de gestion pacifique des conflits et la protection contre les exploitations et abus sexuels à N’Djaména, à Moundou et au Lac, ont élaboré conjointement un plan d’action pour l’organisation des rencontres de dialogue communautaire. Ils ont également contribué à la collecte de données pour les réseaux communautaires de protection des droits humains et de la consolidation de la paix pour la période de janvier à avril 2021. Ces plans sont actuellement en cours de mise en œuvre. Ces comités ont également été dotés en équipement et matériel de travail (tapis, chaises, tables, registres et matériel didactique).

Par ailleurs, 419 personnes (33 enseignants, 219 garçons et 167 filles) constituant les membres des clubs d’élèves ambassadeurs de la paix, ont été formés en janvier 2021 sur l’éducation à la culture de la paix et la citoyenneté à Moundou et à Bol. À leur tour, ces personnes feront la promotion de la cohabitation pacifique et résolution pacifique des conflits dans leurs communautés. De plus, les 15 jeunes (neuf filles), formés pendant 7 jours en janvier 2021 sur l’écriture du théâtre participatif avec l’appui de la compagnie Hadre Dounia, ont organisé 10 séances de théâtre forum au profit de 7 995[[4]](#footnote-5) personnes (1 237 hommes, 2 714 femmes, 2 082 jeunes hommes et 1 962 jeunes filles) sur la cohabitation pacifique à Bol de janvier à février 2021.

Enfin, 200 jeunes (118 filles) formés pendant trois mois en couture (10 garçons et 94 filles), en mécanique (51 garçons et 4 filles) et en culture maraîchère (21 garçons et 20 filles), ont été constitués en association par métier. Ils ont également reçu un appui financier en vue d’acheter des machines à coudre, caisses à outils, et pépinières pendant les cérémonies de leur installation organisées au sein de leurs communautés à Moundou et au Lac afin de favoriser leur insertion socio-économique. Dans la même logique, 150 jeunes membres des associations de jeunes (44 garçons et 53 filles) et des femmes (53) ont été formés par les cadres du ministère de l’Éducation et de la Promotion Civique et appuyés financièrement pour la mise en œuvre d’activités génératrices des revenus (AGRs) en vue d’accroître leur participation dans la vie socio-économique de leurs communautés à Moundou et au Lac. 50 jeunes (femmes et hommes) et femmes sont en cours de formation à N’Djaména.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1 000 caractères*)*

Pour favoriser la durabilité des activités axées sur la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale, les compétences de 656[[5]](#footnote-6) acteurs locaux (185 hommes, 85 femmes, 219 jeunes hommes et 167 jeunes femmes) ont été renforcées sur le leadership, le genre, la culture de la paix et les droits humains. Ces jeunes ont été sélectionnés selon les critères suivants : i) être âgé de 15-30 ans ; ii) habité dans les localités couvertes par le projet ; iii) être en dehors de l’école et/ou sans emploi. Des efforts particuliers ont été consentis par l’équipe de projet et les associations pour accroître la participation des femmes et des jeunes. Les plateformes mises en place pour la mobilisation sociale, animées par les jeunes et les femmes, promeuvent les notions de dialogue intergénérationnel et de l’égalité des sexes. Enfin, les 200 jeunes membres des associations ayant bénéficié des AGRs ont été sélectionnés en fonction de leur engagement au sein des associations, en promouvant systématiquement la participation des jeunes femmes.

**Résultat 3 :** **La coordination et communication autour du portefeuille PBF facilite l’atteinte des résultats attendus, à travers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Le secrétariat du PBF, mis en place en 2019, a effectué son travail quotidien de coordination du portefeuille et d'appui au bureau du coordinateur résident en collaboration avec les autres membres de l'équipe de consolidation de la paix du BCR. Il a travaillé conjointement avec le ministère du Plan pour la mise en place du comité de pilotage du PBF coprésidé par le Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale et la Coordonnatrice Résidente du système des Nations Unies, dont l'arrêté a été signée le 09 avril 2021.

Le secrétariat du PBF en collaboration avec le Peace and Development Advisor (PDA) et le Peace and Development Specialist (PDS), a organisé le 20 mai 2021 une réunion stratégique de l'UN Country Team sur la consolidation de la paix. Cette rencontre visait à discuter des enjeux et des besoins prioritaires en matière de consolidation de la paix, ainsi que la possibilité d'un financement PBF compte tenu de la situation actuelle au Tchad. Ainsi, l'équipe de pays a privilégié les propositions visant à renforcer le dialogue national et communautaire ainsi que le soutien à la transition plutôt qu'aux projets transfrontaliers.

D’une manière spécifique, les besoins prioritaires suivants ont été identifiés dans le cadre des modalités de financement PRF / IRF. (i) Renforcement des relations entre l'Etat et la communauté en particulier dans le nord ; (ii) Conflit entre agriculteurs et éleveurs dans l’est et le sud du pays ; (iii) Amélioration de la résilience des populations qui est une question transversale et dont interventions doivent viser les communautés entant que premiers intervenants/acteurs afin de renforcer leurs capacités pour qu’elles puissent intervenir de manière positive ; (iv) Soutien à un dialogue national inclusif qui pourrait se concentrer sur trois dimensions : (1) Baisse de la participation des femmes (2) Participation de la société civile (3) Justice sociale.

Dans le cadre de l'appel à propositions pour l'initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI 2021), sept idées de projets ont été identifiées, dont quatre ont été sélectionnées par l'équipe de gestion du programme de l’ONU (PMT) dans un processus d'évaluation et d'appréciation débuté par une réunion tenue le vendredi 28 mai 2021. Les quatre idées de projets recommandées à développer en notes conceptuelles pour répondre à l'appel à propositions GYPI 2021 sont : (i) Projet conjoint (UNFPA, OHCHR et FAO) visant l’appui à la mise en place d’un Observatoire national de l’Egalité et de la Promotion du Genre (GPI) ; (ii) Projet conjoint (OIM et UNICEF) visant à réduire le conflit entre des migrants en détresse ou bloqués dans les provinces du Borkou et de l’Ennedi Ouest, incluant les migrants expulsés de la Libye et les orpailleurs, et la population autochtone en renforçant les activités de santé mentale et le bien-être psychosocial. (GPI) ; (iii) Projet conjoint (UNESCO et UNFPA) visant à contribuer à restaurer la confiance de la population, en particulier des jeunes traumatisés par la peur, l'insécurité, la privation et la frustration, un sentiment d'impuissance, de désespoir et de colère lié à la situation actuelle dans le pays (YPI) ; (iv) Projet conjoint (UNFPA, UNHCR et APLFT) visant à soutenir la promotion de l’espèce civique et la réintégration socio-économique des jeunes dans la province du lac (YPI).

Dans le même objectif de mobiliser davantage d'investissements PBF au Tchad, le secrétariat a tenu respectivement des réunions virtuelles avec les Organisations de la Société Civile et les agences des Nations Unies pour répondre à GYPI 2021. Il continue également à soutenir l'ensemble du processus de développement du projet jusqu'au financement.

En termes de suivi, le secrétariat a travaillé conjointement avec les agences pour organiser et effectuer des missions conjointes sur le terrain pour de nouveaux projets. Pour le projet transfrontalier avec le Cameroun et le Gabon, la mission dans les provinces du Mayo-Kebbi est et ouest a été réalisée du 3 au 11 juin 2021. La mission a réussi à introduire le projet dans la zone et a permis à l'équipe de commencer l'identification des jeunes tisserands de paix et la collecte de données pour l'étude diagnostique prévue dans le projet. Les préparatifs des missions des deux autres, perturbés par la situation sécuritaire dans certaines zones, notamment dans le nord et dans le lac, sont en cours.

Concernant l’évaluation, dans le portefeuille PBF au Tchad, quatre projets sont en phase de clôture et le secrétariat soutient les agences concernées tout au long du processus. Il s'agit de deux projets transfrontaliers sur la transhumance avec le Niger et la RCA, le projet de consolidation de la paix par l'adaptation climatique et la résilience dans la région du lac Tchad, ainsi que le projet de participation et de représentation des jeunes dans les mécanismes de consolidation de la paix dans le sud. De ces projets, le seul projet de lac a pu terminer son évaluation finale avant avril 2021. Pour les autres projets, le processus a été perturbé par les moments critiques que le Tchad a traversés. C'est pourquoi les agences concernées ont relancé les activités de collecte de données sur le terrain et des rapports sont attendus dans les prochains jours.

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Un plan de suivi-évaluation du projet est en place dans chaque agence. Toutes les agences partagent les données avec l’agence Lead pour la consolidation. Une fois le rapport consolidé, le secrétariat PBF au Tchad valide ledit rapport avant de le télécharger sur la plateforme (Gateway).  Les missions conjointes sont planifiées pour le mois de juillet 2021. | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? OUI  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?  Non. |
| **Évaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : US$ **66 200**  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* : N/A |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur :  Montant ($) : N/A. |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) | Avec la levée progressive des mesures restrictives mises en place par le Gouvernement en mars 2020 pour contenir la propagation de la COVID-19, les principales activités ont été réalisées dans le respect des mesures barrières, notamment la sensibilisation de proximité en petit groupe (moins de 50 personnes), la distanciation physique, le lavage régulier des mains au savon et le port obligatoire du masque.  Le décès du président de la République du Tchad le 20 avril 2021 et les tensions sociales ayant suivies ont perturbé la mise en œuvre des activités. Dans ce contexte volatile, pour renforcer la consolidation de la paix et la cohabitation pacifique, les séances de sensibilisation de proximité par les promoteurs de la paix au niveau communautaire et les messages radiophoniques seront intensifiées au cours du dernier semestre 2021. Enfin, une mission de suivi des activités des jeunes formés en couture, mécanique et culture maraichère sera menée en vue de poursuivre l’accompagnement technique et si possible renouveler leurs équipements de travail en vue de pérenniser leurs activités pour une intégration socio-économique durable. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. **Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.**

Aucun ajustement financier n’a été fait ($ 0)

1. **Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.**

Comme il a été signalé dans le rapport de progrès précédant, l’impact de la COVID-19 n’a pas eu d’incidence nécessitant des ajustements financiers au programme, mais a plutôt entraîné une révision du chronogramme de mise en œuvre des activités à la suite des mesures restrictives prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation (interdiction de regroupement et interdiction de mouvement entre les provinces). Ainsi, malgré la levée progressive des mesures restrictives par le gouvernement, la formation des membres des réseaux de protection au niveau communautaire et celle des jeunes hommes et femmes et des femmes en AGR, a nécessité plus de temps que prévu (50 personnes au lieu de 150 par groupe formé). Cette situation a causé un retard dans la mise en œuvre du chronogramme des activités de (i) mobilisation sociale et (ii) a entraîné l’extension des accords avec les partenaires de mise œuvre pour rattraper le temps perdu.

1. **Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :**

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser) : N/A

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liée à la pandémie, etc.*)

N/A

**Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ Milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  L’environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes femmes et des hommes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix | Indicateur 1.1  Nombre de jeunes filles, garçons, femmes, hommes et de personnes déplacées et/ou autochtones engagés dans la gouvernance locale, l’accès à la justice et au processus de consolidation de la paix dans les dix arrondissements de la ville de N’Djamena et | Niveau de référence : 1 200   * Dix arrondissements de la ville de N’Djamena : 100 filles, 100 garçons, 100 femmes, 100 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 35 ans. * Quatre arrondissements de la ville de Moundou 500 filles, 500 garçons, 500 femmes, 500 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 35 ans | 20 000 :   * Dix arrondissements de la ville de N’Djamena : 2 500 filles, 2 500 garçons, 2 000 femmes, 1 500 hommes et 1 500 personnes déplacées âgées de 17 à 35 ans. Total : 10 000 * Quatre arrondissements de la ville de Moundou * 2 000 filles, 2 000 garçons, 2 000 femmes, 500 hommes et 500 personnes déplacées | 2 977 répartis comme suit :  - N’Djaména : 252 filles, 263 garçons, 359 femmes et 568 hommes  - Moundou : 133 filles, 135 garçons, 199 femmes et 343 hommes  - Bol :  120 filles, 125 garçons, 176 femmes et 304 hommes | 9 401 répartis comme suit :   * N’Djaména :   Filles : 473  Garçons : 697  Femmes : 1 243  Hommes : 2 100   * Moundou :   Filles : 286  Garçons :310  Femmes : 771  Hommes : 1 282   * Bol :   Filles : 230  Garçons : 248  Femmes : 747  Hommes : 1 014 | Activité en cours de mise en œuvre |
| Produit 1.1  L’opérationnalisation des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationales du Genre et de la jeunesse favorise la participation des jeunes, femmes et hommes y compris des personnes déplacées à la gouvernance locale, à l’accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N’Djamena, | Indicateur 1.1.1  Nombre de politiques sectorielles opérationnelles à différents niveaux (ministériel, régional, municipal), ayant intégré les dispositions des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationales du Genre et de la jeunesse | 00 | * 06 (dont 01 Plan d’action du ministère de la Femme et de la Protection de petite enfance, 01 plan d’action du ministère de la Jeunesse et des Sports, 01 PDC de la Mairie de N’Djamena * 01 PDC de la Mairie de Bol et Bagasola, 01 PDR de la province du Lac, 01 PDC de la Mairie de N’Djamena, 01 PDC de la Mairie de Moundou). | 00 | 00 | Les plans d'action en lien avec la résolution 1325 et la feuille de route de la résolution 2250 sont en cours de finalisation. |
| Indicateur 1.1.2  Nombre de propositions d’idées développées par les jeunes femmes et hommes, femmes et hommes et pris en compte au sein des instances de prise de décision au niveau central et décentralisé | 0 | 50   * Dix arrondissements de la ville de N’Djamena : Total : 15 * Quatre arrondissements de la ville de Moundou   Total : 15   * Département de Kaya :   Total : 10   * Département de Fouli :   Total : 05   * Département de Mamdi Total : 05 | 00 | 00 | Cette activité est en cours de mise en œuvre et les résultats seront rapportés plus tard. |
| Produit 1.2  Les leaders de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaissent les processus et procédures légales de participation citoyenne et engagent des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N’Djamena, à Moundou | Indicateur 1.2.1  Pourcentage de leaders de la société civile, des hommes et de femmes, les jeunes femmes et jeunes hommes, personnes déplacées qui comprennent les processus et procédures légales de participation citoyenne  Nombre d’hommes, de femmes, jeunes femmes et | TBD  500 dans la province du Lac | * 70 % des 20 000 personnes ciblées, dont 50 % de femmes et jeunes femmes * 3 120 dans les trois départements de la province du Lac | ND (dans l'attente de la base de données d’évaluation finale) | 00 | Cette activité est en cours de mise en œuvre et les résultats seront rapportés plus tard. |
| Indicateur 1.2.2  Pourcentage de leaders de la société civile, des hommes et femmes, jeunes femmes et hommes et personnes déplacées qui participent activement à la cohésion sociale et aux espaces communautaires de gouvernance locale | TBD | 80% des 20 000 personnes ciblées, dont 60% de femmes et jeunes femmes | ND (dans l'attente de la base de données) | 00 | Cette activité est en cours de mise en œuvre et les résultats seront rapportés plus tard. |
| Produit 1.3  Les mécanismes de prise de décision locale, la justice et la cohésion sociale sont améliorés à N’Djamena, à Moundou et dans la région du Lac par des instances de dialogues communautaires qui fonctionnent de manière participative, inclusive et dans le respect de l’équité et des droits humains fondamentaux | Indicateur 1.3.1  Mode de fonctionnement des instances de dialogue communautaires dans les trois départements de la région du Lac et les 04 arrondissements de Moundou et 10 arrondissements de N’Djaména | Fonctionnement peu inclusif. | Fonctionnement inclusif et participatif | Processus en cours- Fonctionnement inclusif et participatif en cours d’amélioration | Processus en cours- Fonctionnement en cours d’amélioration en termes d’inclusion et de participation. | Cette activité est en cours de mise en œuvre. |
| Indicateur 1.3.2  Nombre de propositions d’initiatives locales portées par les jeunes et les femmes et pris en compte et mis en œuvre par les mécanismes de prise de décision dans les Villes de N’Djamena, Moundou et des trois départements de la province du Lac | 00 | Cible : 55   * Dix arrondissements de la ville de N’Djamena : 7 initiatives jeunes femmes, 4 initiatives jeunes hommes, 7 femmes, 1 homme et 1 initiative pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans.   Total : 20 initiatives   * Quatre arrondissements de la ville de Moundou * 7 initiatives jeunes femmes, 4 initiatives jeunes hommes, 7 initiatives femmes, 1 initiative homme et personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. | 00 | 00 | Cette activité est en cours de mise en œuvre et les résultats seront rapportés plus tard. |
| **Résultat 2**  Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.0000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sont sensibilisées et mieux outillées pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, le brassage intercommunautaire | Indicateur 2.1  Capacités techniques et opérationnelles des chefs traditionnels et religieux, des jeunes filles et garçons, des femmes et des hommes à prévenir/résoudre les conflits dans la ville de N’Djamena, Moundou et dans les trois départements de la région du Lac | Faible | Élevée | **Moyen**  314 leaders communautaires, membres des organisations des femmes, enseignants, etc., répartis comme suit :  -N’Djaména :  0 fille, 0 garçon, 32 femmes et 63 hommes  - Moundou :  00 fille, 00 garçon, 33 femmes et 83hommes   * Bol :   00 fille, 00 garçon,  01 femmes et 74 hommes | **Moyen**  3011 répartis comme suit :   * N’Djaména :   Filles : 46  Garçons : 38  Femmes : 397  Hommes : 837   * Moundou :   Filles : 36  Garçons :64  Femmes : 224  Hommes : 806   * Bol :   Filles : 24  Garçons : 45  Femmes : 164  Hommes : 330 |  |
| Produit 2.1  Les acteurs locaux, les jeunes filles et garçons, des hommes et des femmes ont des compétences davantage accrues pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits. | Indicateur 2.1.1  Nombre d’initiatives communautaires initiées par les chefs traditionnels et religieux, des jeunes femmes et hommes, des femmes et des hommes pour le dialogue intercommunautaire et la promotion de la cohésion sociale au niveau local. | 121 (dont 50 dans la ville de N’Djamena, 25 Moundou et 17 Fouli, 25, Kaya, 29 Mamdi). | Cible : 500 (dont 200 dans les dix arrondissements de la ville de N’Djamena et 50 Kaya, 100 Fouli, 50 Mamdi, 100 à Moundou) | 209 répartis comme suit :   * N’Djamena : 78 * Moundou : 78 * Bol : 53 | 349 répartis comme suit :   * N’Djamena : 124 * Moundou : 138 * Bol : 87 | Cette activité s’effectue de façon continue. |
| Produit 2.2  Les jeunes femmes et hommes, les femmes ainsi que les autres acteurs communautaires sensibilisés promeuvent et contribuent à la résolution pacifique des conflits intercommunautaire, le brassage intercommunautaire en vue de la consolidation de la paix et affirment leur leadership | Indicateur 2.2.1  Nombre de personnes/groupes de personnes sensibilisées, ayant des capacités renforcées sur l’importance de la cohésion sociale et participant activement aux mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits intercommunautaires dan | TBD | Cible : 20 000   * Quatre arrondissements de la ville de Moundou   2 000 jeunes femmes, 1 000 jeunes hommes, 2 000 femmes, 500 hommes et 1 000 personnes déplacées âgés de 17 à 35 ans  Total : 6 500   * Kaya : 600 jeunes femmes, 500 jeunes hommes, 500 femmes, 500 hommes et 500 personnes déplacées âgés de 17 à 35 ans | 16 555 personnes, dont 53,68% % des jeunes filles répartis comme suit :  - Moundou : 556 jeunes femmes, 455 jeunes hommes, 795 femmes et 608 hommes  - N’Djaména : 827 jeunes femmes, 633 jeunes hommes, 1 117 femmes et 1 291 hommes  - Lac :  2 496 jeunes femmes, 2 527 jeunes hommes, 3 283 femmes et 1 967 hommes. | * 44 902 jeunes dont 29,94 % des femmes et des filles répartis comme suit : * Moundou : Filles : 2 595 Garçons : 3 344   Femmes : 4 016  Hommes : 5 789  N’Djamena :  Filles : 2 766 Garçons : 2 872  Femmes : 4 428  Hommes : 5 329   * Lac :   Filles : 2 736 Garçons : 2 798  Femmes : 3 742  Hommes : 2 485 | Cette activité s’effectue de façon continue. |
| Indicateur 2.2.2  Nombre d’associations de jeunes filles, garçons, femmes et personnes en situation de déplacement qui sont engagées au niveau local pour la cohésion sociale, la gouvernance locale, l’accès à la justice et la paix. | 00 | Cible : 120   * Quatre arrondissements de la ville de Moundou   1er arrondissement : 20  2ème arrondissement : 20  3ème arrondissement : 20  4ème arrondissement : 20  Dix arrondissements de la ville de N’Djamena :  100   * Quatre départements de la province du Lac   Kaya : 05  Fouli : 05  Mamdi : 10 | 00 réparties comme suit :  - Moundou :00  - N’Djaména : 00  - Bol: 00 | 170 répartis comme suit :   * Moundou : 55 * N’Djamena : 80 * Bol : 35 | Cette activité s’effectue de manière continue avec les 170 associations retenues précédemment |
| **Résultat 3**  La coordination et communication autour du portefeuille PBF facilite l’atteinte des résultats attendus, à travers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés | Indicateur 3.1.  Nombre de rapports sur les orientations stratégiques et techniques du Groupe technique de coordination et du Comite consultatif | 0 | 8 rapports  (Un rapport trimestriel du Groupe technique de coordination et/ou du comité consultatif fournissant des recommandations stratégiques et techniques durant la mise en œuvre du portefeuille PBF) | 4 | 7 | Les 7 rapports concernent : 1 rapport stratégique de 2019, 1 rapport de coordination avec les agences et 5 rapports des comités techniques. |
| Indicateur 3.2  % des membres du cadre de coordination à même de contrôler et guider efficacement les interventions du PBF | 0% | 100% | 50% | 100% |  |
| Indicateur 3.3  Taux de décaissement conforme aux critères de PBSO | 0% | 80% | 24,53% | 48,81% | Niveau de décaissement global pour ce projet. |
| Produit 3.1  L’unité de coordination du Fonds est opérationnelle et les partenaires nationaux, partenaires d’exécution et les bénéficiaires sont mieux familiarisés avec les acquis des projets PBF | Indicateur 3.1.1  Nombre de rapports mandataires soumis à échéances régulières | 0 rapport mandataire soumis pour le portefeuille PBF 2018 - 2021 | 30 | 11 | 17 | Les 17 rapports correspondent aux 5 rapports de progrès de novembre 2019 ; 6 rapports de juin 2020 et 6 rapports de novembre 2010. |
| Indicateur 3.1.2  % des membres du cadre de coordination à même de contrôler et guider efficacement les interventions du PBF | 0% | 100% | 100% | 100% |  |
| Produit 3.2  Le suivi et l’évaluation du portefeuille PBF est efficace et facilite l’atteinte des résultats attendus des interventions financés par le PBF | Indicateur 3.2.1  Un cadre de coordination stratégique et technique du projet est mis en place | Nul | Un Groupe technique de Coordination et le Comité consultatif mis en place | Un Groupe technique de Coordination et le Comité consultatif mis en place | Un Groupe technique de Coordination et le Comité consultatif mis en place | Dans le but de mieux définir cet indicateur, des comités techniques de projet individuels sont mis en place. Le Copil est en cours de création. |
| Indicateur 3.2.2  Le système de S&E du portefeuille PBF est mis en place et utilisé pour les rapports de progrès auprès des membres du cadre de coordination et PBSO | Système S&E en cours d’établissement | 8 rapports de progrès (les membres du cadre de coordination et PBSO reçoivent régulièrement les rapports sur les progrès et les contraintes du portefeuille PBF, et apportent des ajustements) | 11 | 17 | Les 17 rapports correspondent au 5 rapports de progrès de novembre 2019 ; 6 rapports de juin 2020 et 6 rapports de novembre 2010. |
| Produit 3.3  Une communication efficace est assurée autour des résultats obtenus par les projets et la visibilité de PBF est assurée au Tchad auprès des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers. | Indicateur 3.3.1  Nombre de bulletins d’informations réguliers sont produits à l’intention des partenaires nationaux, des partenaires d’exécution, des agences et programmes des Nations Unies intervenant au Tchad | 0 | * 8 bulletins produits et disséminés * Fiches projets disponibles pour tous les projets * Note d’information sur le portefeuille PBF disponible | 0 | 0 | Ces activités sont en cours de réalisation. Un canevas de bulletin a été conçu et transmis aux agences afin de leur permettre de produire leurs propres bulletins et permettre au secrétariat de produire le sien. |

1. Ce chiffre prend en compte uniquement toutes les personnes sensibilisées sur les activités en lien avec les produits 1.1 ;1.2 et 1.3 du résultat 1. [↑](#footnote-ref-2)
2. 8 081 enfants et jeunes, dont 4 484 garçons et 3 597 filles, âgés de 0 à 18 ans dans la province du Lac (Cf. Rapport de progrès de juin 2020). [↑](#footnote-ref-3)
3. Ce chiffre prend en compte uniquement toutes les personnes sensibilisées sur les activités en lien avec les produits 2.1 et 2.2 du résultat 2. [↑](#footnote-ref-4)
4. Comptabilisé dans les 16 555 personnes sensibilisées au total (Indicateur 2.2.1). [↑](#footnote-ref-5)
5. L’ensemble des acteurs locaux formés pour la communication de proximité (222 leaders, 92 responsables des associations des femmes et des jeunes et 419 membres des plateformes des Promoteurs de la Paix au niveau Communautaire et de Protection de l’Enfance). [↑](#footnote-ref-6)